

RAPPORT

De la commission d'environnement et d'urbanisme

au CONSEIL GENERAL

Concernant

Les amendements

BUDGET 2023

Document de travail à l'usage du Conseil général

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux,

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme a été chargée de l'examen des amendements déposés.

La Commission s'est réunie à 1 reprise pour l'analyse des 17 amendements qui lui ont été soumis.

I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

La Commission a pris connaissance des amendements.

La Commission a accepté l'entrée en matière à l'unanimité des **9** membres présents.

En cours de séance, une 10^{ème} personne a participé aux discussions concernant les amendements.

Document de travail à l'usage du Conseil général

PROJET DE BUDGET 2023 DE LA MUNICIPALITE DE SION

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT

Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	150.3637 p. 48	Subventions aux personnes physiques	580'000.-	652'500.-	+ 72'500.-	Avec cet amendement, il est proposé d'augmenter de 25.- par enfant le montant attribué aux familles par le biais des chèques scolaires pour le sport et la culture.	PS	CSC / COGEST	Oui

Dicastère 2 : Economie & Tourisme

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	260.3010 p. 63	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	261'000.-	381'000.-	+ 120'000	Cet amendement vise à financer la création d'un poste de délégué à l'énergie afin d'accompagner la transition énergétique.	PS	CEU / COGEST Une hot ligne serait peut-être nécessaire pour aider le particulier dans le dédale administratif. Cependant, un délégué à l'énergie à la commune engendrerait des coûts supérieurs en administration. Plutôt mettre cet argent dans des subventions à l'énergie directement.	Oui

								Vote de la CEU : 2 pour, 1 abstention, 6 contre	
Fonct.	260.3130 p.63	Prestations de services de tiers	135'000	85'000	-50'000	135'000.- pour des brochures et des banderoles marketing, est-ce bien raisonnable ? Mettre en avant l'attractivité de la ville en se basant sur un slogan souvent perçu comme arrogant (en particulier par nos communes environnantes) ne dessert-il pas les intérêts de la ville de Sion ? Il conviendrait d'utiliser cet argent pour des projets concrets dans la culture, la formation, la sécurité, la mobilité ou l'environnement qui pourraient apporter une véritable plus-value pour les habitants.	Les Verts	CSC / COGEST	Oui
Fonct.	264.3130 p.65	Prestations de tiers	CHF 302'000.-	CHF 402'000.-	CHF +100'000.-	Afin de renforcer les mesures de transition énergétique, le PLR demande à la Municipalité de subventionner les audits PEIK réalisés par les entreprises sédunoises. Il s'agit de soutenir les entreprises en réalisant des audits énergétiques permettant de réduire leur consommation, avec des mesures concrètes, tout en améliorant la compétitivité des indépendants, des PME et des entreprises, grâce à la réduction des coûts liée. Ainsi les conditions cadres proposées à nos entreprises sont améliorées et participe de manière proactive à l'attractivité de la Ville de Sion. Cette	PLR	CEU/ COGEST Une étiquette énergétique et des pistes d'amélioration pour les entreprises sont importantes dans les conditions actuelles et futures d'économie d'énergie. Vote de la CEU : 8 pour, 1 abstention	Oui

Document de travail à l'usage du Conseil général

						idée s'inscrit dans la résolution votée en octobre 2022. Cette mesure vise l'économie d'énergie selon le principe que « le kWh le moins est celui que l'on ne consomme pas ».			
Fonct.	264.3637 p.65	Subvention aux personnes physiques	500'000	750'000	+250'000.-	Le montant pour les subventions aux personnes physiques a certes été multiplié par deux pour ce budget mais reste néanmoins insuffisant. L'augmentation du coût du gaz et de l'électricité est devenue une réalité, ce qui incite à isoler les bâtiments. Un montant supplémentaire permettrait ainsi à un plus grand nombre de particuliers à faire le pas pour la mise en œuvre de l'isolation thermique de leur bien immobilier.	Les Verts + PS	COGEST / CEU Mesure qui permettrait d'encourager les particuliers, surtout les PPE pour permettre d'entreprendre des travaux d'isolation. L'isolation de l'enveloppe des bâtiments est la première étape dans l'économie d'énergie. Il faudrait déposer une motion pour déplaçonner la subvention. C'est donc un montant par projet qui sera augmenté. Devrait-on attendre une mise à jour du règlement pour les subventions ? Vote de la CEU : 5 pour, 1 abstention, 3 contre	Oui
Fonct	264.3637 p. 65	Subventions aux personnes physiques	500'000.-	600'000.-	+100'000.-	Sion étant principalement chauffée au gaz, il est urgent de contribuer efficacement à la transition énergétique en subventionnant le	Le Centre	CEU/COGEST Ce pourrait être une 4 ^{ème} mesure subventionnée par la	Oui

Document de travail à l'usage du Conseil général

						transfert des systèmes à énergies fossiles vers des systèmes à énergies renouvelables, tels les pompes à chaleur, les pellets ou le CAD.		Ville. Mesures incitatives pour la transition énergétique. Vote de la CEU : 9 pour, 1 abstention	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dicastère 3 : Education & Culture

Dicastère 4 : Affaires sociales

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	400.3010 p.95	Administration traitement du personnel administratif et d'exploitation	1'402'000	1'432'000	+30'000	Le délégué aux aînés de la ville de Sion travaille à 30%. Au vu du poids de la tâche, ce pourcentage devrait être élevé au moins à 50%. De cette manière les projets découlant des évaluations par quartier pourront être mis en place plus efficacement...	Les Verts	CSC / COGEST	Oui

Dicastère 5 : Sécurité publique

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
------------------	-----------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	------------------------------------	-----------

	No page								
Fonct.	608.3119 p. 135	Déchets/ Autres immobilisations	280'000	140'000	- 140'000	La CEU n'est pas convaincue que la solution des twins soit adaptée pour l'entier du territoire. L'amendement a pour but d'investir dans une première étape dans les secteurs problématiques (centre-ville / centre villages) afin de tester le nouveau mode de recyclage TWINS	CEU	COGEST	Oui
Inv.	600.5010 p. 227	Routes / voies de communication	200'000	300'000	+100'000	La justification concernant le montant pour les pistes cyclables (200'000.-) n'est pas acceptable. La CEU propose d'amender le montant de la rubrique de +100'000 pour maintenir un niveau d'investissement comme pour le budget 2022 (300'000.-)	CEU	COGEST	Oui
Inv.	600.5010 p.227	Routes/Voies de communication Pistes cyclables et parcs à vélo	200'000.-	350'000.-	+150'000.-	Afin de développer les pistes cyclables sécurisées, de transformer les bandes en pistes et de garantir des axes de communication nord-sud et est-ouest et l'accès en vélo aux différents centres scolaires, il convient d'augmenter le budget 2022 et non le diminuer.	Les Verts	CEU/COGEST La CEU est d'accord sur le principe Vote de la CEU : 10 pour	Oui
Inv.	601.5060 p. 228	Biens mobilier/ véhicules	660'000.-	460'000.-	- 200'000.-	Le Conseil général n'est pas au fait de la planification à long terme du renouvellement du parc de véhicule à l'échelle de la Ville (si celle-ci existe). Il n'est donc pas en mesure de prendre une décision sur une telle augmentation (+83%) budgétaire par rapport à 2022.	PS	COGEST	Oui

Document de travail à l'usage du Conseil général

Inv.	601.5060 p.228	Biens mobilier/ véhicules	660'000	160'000	-500'000	<p>Le prix d'une balayeuse électrique est prohibitif.</p> <p>Pour exemple, en 2022 la municipalité de Chéserey a fait l'acquisition pour 157000 CHF d'une balayeuse. Le montant n'a pas d'importance, les considérations de la municipalité concernant les options de motorisation si. Les voici : coût largement plus élevé (environ 100000.- de + pour un petit modèle en raison de la nouveauté de la technologie et du peu d'offres sur le marché.</p> <p>Faible autonomie en travail surtout si relief.</p>	UDC	COGEST	Oui
------	-------------------	---------------------------------	---------	---------	----------	--	-----	--------	-----

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	700.3010 p.151	Administration Traitements du personnel administratif et d'exploitation	1'278'000	1'428'000	+150'000	La crise énergétique actuelle exerce ses effets sur l'ensemble des communes de ce pays. Sion n'est pas épargné. Pour faire face à ce problème sans précédent, il s'agit de mettre en place différentes mesures visant l'économie d'énergie, mais également le passage à une énergie renouvelable. Cela passe par l'installation de panneaux solaires, l'isolation des bâtiments et de multiples autres actions encore. La planification de ces mesures et leur dimension concernent le personnel communal, le patrimoine administratif et l'ensemble du périmètre de notre cité. Leur mise en place nécessite une véritable coordination inter service et une planification à court moyen et long terme. Il s'agit d'un travail conséquent qui exige des connaissances particulières au niveau énergétique et environnemental. Pour gérer ces opérations et planifier l'ensemble des actions à entreprendre, les Verts proposent l'engagement, dans l'année à venir, d'une personne compétente à ce niveau, un ingénieur spécialiste dans le domaine de l'énergie par exemple.	Les Verts	CEU/ COGEST Il semble que la planification au niveau de la commune est bien faite. Les moyens financiers existent et les coordinations d'équipes avec des compétences se font toujours et de manière efficace actuellement. Vote de la CEU : 2 pour, 1 abstention, 7 contre	Oui
Fonct	701.3144 p. 153	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	995'000.-	1'200'000	+205'000	Accélérer la pose d'isolation en façades et toitures sur les bâtiments	PLR	CEU/ COGEST Les moyens pour isoler les bâtiments doivent	Oui

						communaux existants afin de diminuer leurs besoins énergétiques. Diminuer sa consommation est la première des mesures à mettre en place dans la transition énergétique. Et ainsi augmenter la cadence de la deuxième mesure par la pose de panneaux solaires et le changement de production de chaleur en abandonnant les énergies fossiles pour des énergies renouvelables.		être augmentés. Signal d'exemplarité. Vote de la CEU : 10 pour	
Inv.	701.5040 p. 237	Terrains bâtis	2'190'000	2'390'000	+200'000	En raison des revenus en lien avec l'activité d'achat-vente d'énergie, la municipalité a décidé de mettre en place une série de mesures liées à la transition énergétique. Le PLR félicite la municipalité et souhaite l'encourager à poser plus de PV sur ses toitures. Le PLR estime qu'une plus grande part de ces recettes « exceptionnelles » devrait être réinjectée directement dans la pérennisation de celles-ci plutôt que dans la mise à l'équilibre du compte de fonctionnement déficitaire. Nous l'avons constaté cette année: nous ne sommes pas suffisamment autonome d'un point de vue énergétique.	PLR	CEU/COGEST Ce montant permet d'équiper un toit communal avec des panneaux solaires. Vote de la CEU: 10 pour	Oui

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	850.3637 p. 161/268	Subventions aux personnes physiques	150'000.-	75'000.-	- 75'000.-	<p>La CEU a posé la question de savoir s'il y avait un montant dévolu par projet et si les règles étaient aujourd'hui claires pour orienter les citoyens vers des toitures végétalisées ou favorables pour des panneaux photovoltaïques.</p> <p>Il n'y a dans la réponse aucune indication sur les montants par projet, aucune ébauche de règlement/directive fournie pour une thématique sensible qui va impacter fortement les nouvelles constructions.</p> <p>Dans ces conditions il n'est pas raisonnable d'attribuer un tel montant.</p> <p>L'amendement a pour objectif d'assurer le travail pour élaborer un règlement/directive qui devra être présenté au Conseil général avant d'accorder un montant plus large qui pourra faire l'objet d'un crédit supplémentaire.</p>	Fabien Kuchler, Patrick Bornet, Thierry Stalder	<p>CEU/ COGEST</p> <p>Pour faire du photovoltaïque sur une toiture végétalisée, il faut sur-élever les panneaux et donc la procédure d'annonce simplifiée ne suffit plus, cela passe par une mise à l'enquête. Dès lors, il faut une règle claire, des documentations pour que le citoyen ne soit pas bloqué par ces projets.</p> <p>Vote de la CEU : 2 personnes se récusent (auteurs). 5 pour, 2 abstentions, 1 contre</p>	Oui
Fonct	856.3634 p.165	Subventionnement aux entreprises publiques	5'782'000.-	6'007'000.-	+225'000.-	<p>Mise en place d'une tournée avec cadence à la demi-heure (en fonction des horaires de train) à l'aide d'un minibus électrique à Uvrier pour transporter les usagers de et vers la gare de St-Léonard. Selon la nouvelle loi sur le transport qui entrera en vigueur au 1.1.2023, le canton</p>	Le Centre	<p>CEU/ COGEST</p> <p>Vote de la CEU : 7 pour, 3 abstentions</p>	Oui

						subventionnera à hauteur de 30%, soit pour environ 65k, le montant indiqué.			
Fonct.	856.3634 p.165	Mobilité Subventio n aux entreprises publiques	5'782'000	5'932'000	+150'000	Compte tenu de l'importante fréquentation la cadence de la ligne de bus Sion-Aproz-Sion, celle-ci doit être augmentée à 3 par heure, chaque 20 minutes.	Les Verts	CEU/COGEST La ligne existe déjà. Si la cadence augmente il y a aussi plus de personnes qui prennent les TP. Vote de la CEU : 8 pour, 2 abstentions	Oui
Fonct.	860.3111 p.167	Machines, appareils et véhicules	315'000	200'000	-115'000	Alors que l'aéroport est en voie de cantonalisation, cette ligne budgétaire ne cesse d'augmenter (+17.54 % par rapport au budget 2022, +21.89 % par rapport aux comptes 2021). Nous proposons donc que l'on en revienne au montant des comptes 2021. Cette ligne budgétaire est particulièrement grevée par l'achat de véhicules et machines (CHF 240'000) et, indubitablement, des économies substantielles pourraient y être réalisées en reportant certaines dépenses en attente de la cantonalisation de l'aéroport.	Les Verts	COGEST	Oui
Fonct.	860.3132 P167	Honoraires experts et spécialiste s	295'000	100'000	-195'000	L'aéroport quittant prochainement le giron communal, la Ville peut et doit renoncer aux études pour le développement de l'aéroport, à la certification qualité et autres frais non absolument indispensables à son fonctionnement jusqu'à sa remise au canton.	Les Verts	COGEST	Oui
Inv.	852.5040 P243	Parcs et Jardins Aménage	900'000	1'100'000	+200'000	Chaque année, depuis 2018, l'augmentation de cette rubrique est balayée par la majorité du CG sous	Les Verts	CEU/COGEST Une stratégie de plantation des arbres	Oui

		ments espaces publics				<p>prétexte que la ville en fait déjà assez, qu'il faut patienter, attendre la planification d'hypothétiques chantiers, attendre le plan canopée, attendre la transformation des Ronquoz, etc. Combien d'années faut-il encore attendre pour voir apparaître de vrais arbres à tous les coins de rues ?</p> <p>La Ville de Sion se réveille enfin pour la pose de panneaux solaires. Ne pourrait-on pas avoir la même ambition pour la végétalisation ?</p> <p>En 2021, 92 arbres ont été plantés, 58 abattus, sur un territoire de 35 km² ce n'est pas encore exemplaire.</p> <p>Nous proposons donc comme chaque année d'arboriser plus généreusement les rues de Sion/Bramois/Uvrier/Aproz/etc.</p>		est nécessaire en particuliers dans les zones urbaines. La Ville doit être plus ambitieuse. Vote : 10 pour	
Inv.	852.5040 p. 243	Parcs et jardins	5'300'000	5'400'000	+100'000	<p>Les arbres nous accueillent sous leur ombre bienfaisante et nous rafraîchissent durant l'été, embellissent nos rues, nos parcs et notre ville.</p> <p>L'arbre est un amortisseur climatique qui atténue les îlots de chaleur et les risques d'inondation.</p> <p>La canopée absorbe le CO₂ tout en diffusant de la vapeur d'eau. Ce processus rafraîchit l'air ambiant. A l'ombre d'un arbre, la température est abaissée d'au moins 5°C. Une disposition stratégique des arbres peut réduire la température de l'aire d'une ville de 2°C à 8°C.</p>	PLR	CEU/COGEST Vote : 10 pour	Oui

Document de travail à l'usage du Conseil général

						Les arbres en ville, offrent des bénéfices multiples : Ils améliorent le cadre de vie, favorisent la biodiversité, marquent le paysage, sont bénéfiques pour la santé, contribuent au lien social. En tenant compte du contexte actuel lié aux revenus exceptionnels sur le portefeuille énergétique, le PLR souhaite mettre 100'000.- CHF de plus au budget 2023 pour une arborisation supplémentaire sur le territoire communal et non pas uniquement sur les toitures et les façades.			
Inv.	852.5040 P243	Terrains bâtis / place de la Planta	600'000.-	100'000.-	-500'000.-	Ce projet n'a toujours pas été présenté au Conseil Général il n'est donc pas opportun de débiter des travaux en 2023 déjà ! Les 100'000.- devraient permettre de terminer les études nécessaires.	Le Centre	CEU/CSC/COGEST En l'état actuel des informations concernant ce projet, le vote de la CEU est le suivant : 10 pour De nouvelles informations sur ce projet lors du plenum du budget sont souhaitées afin de prendre position en toute connaissance de cause	Oui
Inv.	854.5010 P244	Routes / voies de communication	750'000.-	850'000.-	+100'000.-	L'accélération du déploiement d'éclairage dynamique sur les voies publics sédunoises participe à l'amélioration de l'efficacité énergétique tout en garantissant la sécurité des citoyens de la commune.	Le Centre	CEU/ COGEST Dans les quartiers où ce système a été mis en place, c'est une mesure qui fonctionne très bien. Mais la planification de	Oui

Document de travail à l'usage du Conseil Général

								l'éclairage public est déjà faite. Vote de la CEU : 7 pour, 1 abstention	
Inv.	856 5060 p.244	Mobilité biens immobiliers matériel d'exploitation	100'000	150'000	+ 50'000	Nécessité de protéger les voyageurs en transports publics des intempéries et du soleil caniculaire d'été. Plusieurs arrêts de bus ne sont signalés que par un simple panneau. Nécessité d'augmenter le confort des utilisateurs des transports publics.	Les Verts,	CEU/COGEST Pour encourager les utilisateurs des TP par tous les temps. Vote de la CEU : 6 pour, 4 abstentions	Oui

Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Inv.	907.5040 p. 252	Terrains bâtis / Nouveau bâtiment Totem-RLC	150'000	50'000	-100'000	Une politique de décentralisation est en cours avec la mise en place des maisons de quartier. Il paraît judicieux de réévaluer la forme du RLC et éventuellement d'étudier une décentralisation de ce centre sur les maisons de quartier ou d'utiliser un bâtiment déjà existant, comme par exemple les containers du Conservatoire de la place du Scex.	Le Centre	CEU/CSC/COGEST Les containers du Conservatoire sont vides et déplaçables sur un autre terrain. Le RLC pourrait avoir des activités dans différents quartiers. Vote de la CEU : 9 pour, 1 abstention	Oui

III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La CEU a analysé l'ensemble du dossier et n'a pas de remarques particulières concernant ces amendements.

La Commission a voté sur chacun des amendements proposés selon les résultats figurant dans le tableau. 10 membres étaient présents.

Sion, le 5 décembre 2022

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

Fabien Kuchler



Président

Mireille Hofmann Jacquod



Rapporteure

Document de travail à l'usage du Conseil général

Liste des présences :

Nom	5 décembre 2022
Fabien Kuchler	X
Christian Pitteloud	X
Mireille Hofmann Jacquod	X
Sophie Bourban-Mathis	X
François Meyer	X
Florian Micheloud	X
Thierry Stalder	X
Annie Thiesoz Reynard	X
Grégoire Vuissoz	X
Stéphanie Perruchoud	X

Document de travail à l'usage du Conseil général